



Alsace : exploitations forestières et scieries d'envergure pour une forêt d'exception

La forêt alsacienne est remarquable par son envergure dans une région petite et densément peuplée, la dominance de la propriété publique, l'étendue des espaces forestiers protégés et l'importance de ses branches d'activités : 8^{ème} rang sur 22 régions pour la récolte de bois des forestiers alsaciens et 4^{ème} rang pour les scieries alsaciennes sur les volumes de sciage. En 2009, les exploitants forestiers alsaciens subissent encore la crise économique (-2% entre 2008 et 2009 pour la récolte de bois). En 2010, les volumes devraient repartir à la hausse. Le bois récolté est majoritairement du bois de conifères, à 70% de l'épicéa ou du sapin. Sur le moyen terme, les produits récoltés évoluent : diminution de la production de grumes et maintien de celle des bois industrie et énergie. En 2009, les scieurs alsaciens ont fortement réduit leur activité : les sciages ont baissé de 30% en volume par rapport à 2008. Ces scieurs, qui sont parfois aussi exploitants forestiers, sont très spécialisés dans les conifères. Ces derniers représentent 92% des sciages, lesquels sont bruts à 90%.

La forêt Alsacienne : une situation originale

Forte densité humaine et taux de boisement élevé : le cas alsacien

La forêt alsacienne (325 000 ha) présente bien des particularités par rapport aux autres régions de la métropole.

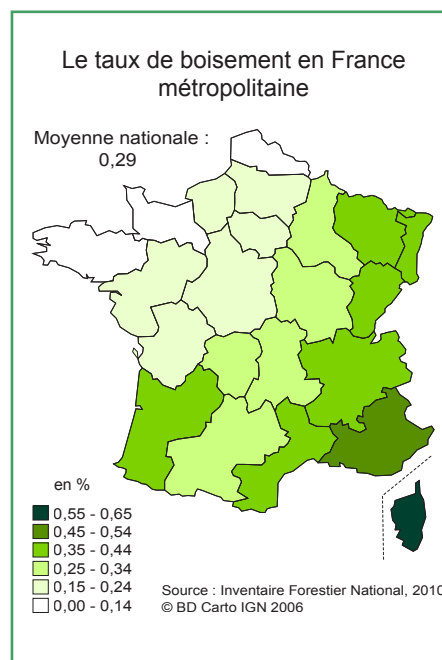
Elle associe un taux de boisement élevé (39% en 2009) avec une densité humaine forte (219 hab./km² pour 113 en métropole au 1^{er} janvier 2006) alors que ces deux variables sont généralement inversement proportionnelles.

Une forêt aux trois-quarts publique

Les propriétaires sont aux trois-quarts publics, État ou collectivités territoriales, alors qu'à l'échelle de la France le rapport s'inverse : trois-quarts des forêts sont détenus par des propriétaires privés.

Une partie privée très morcelée

Selon le centre Lorraine-Alsace de la propriété forestière, 86 000 propriétaires privés se partagent 63 800 hectares en Alsace. Sur la France, 3,5 millions de propriétaires possèdent 10,6 millions d'hectares.



Forêt de production : répartition de la superficie

Essences	en milliers d'ha	%
Chêne rouvre	34	11
Hêtre	71	22
Autres feuillus	101	31
Tous feuillus	206	64
Pin sylvestre	31	10
Sapin pectiné	38	12
Épicéa commun	29	9
Autres conifères	17	5
Tous conifères	115	36
Toutes essences	321	100

Source : IFN 2009

Majoritairement des feuillus

Les feuillus occupent près des deux tiers de la surface forestière alsacienne de production. Cette proportion est plus faible que pour la France métropolitaine (70%). L'essence la plus répandue en Alsace est le hêtre (22% de la surface).

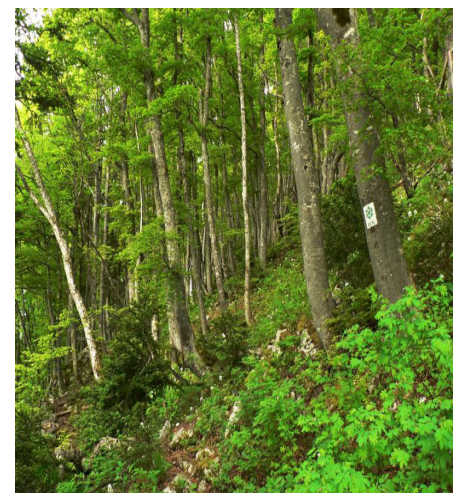
Le «plus» environnemental en Alsace : près de 7 500 ha de forêt de protection

Massifs forestiers classés en forêts de protection en 2010 en Alsace		
	Surface protégée (hectares)	Motif principal de classement
Bas-Rhin	5 528	100% intérêt écologique
Haut-Rhin	1 933	30% intérêt écologique, 70% préservation de l'urbanisation
Alsace	7 461	82% intérêt écologique, 18% préservation de l'urbanisation

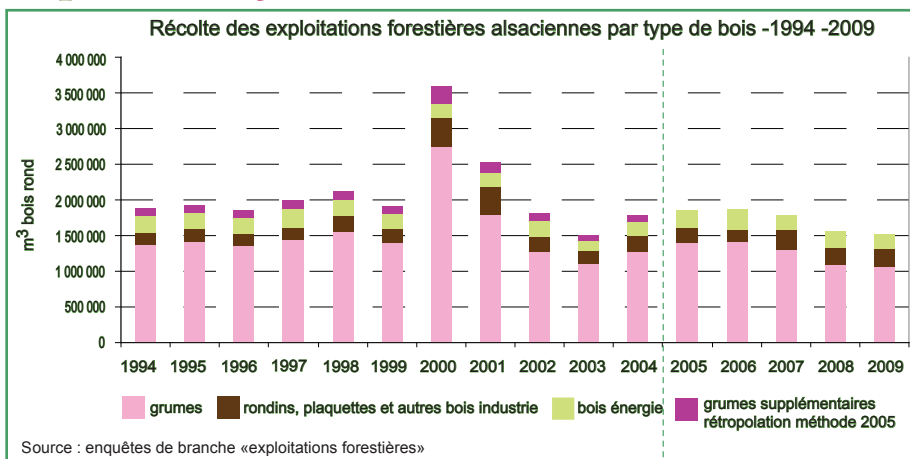
Source : Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire

Le classement en forêt de protection est le dispositif le plus ancien pour la protection des forêts, il date de 1922. Il a été institué dans une optique de lutte contre l'érosion et de protection des risques naturels. Depuis 1976, ce statut intègre des nouveaux objectifs : des problématiques écologiques et de

bien-être de la population. A ce jour, 150 400 ha sont concernés par ce statut en France métropolitaine soit 0,9% de la surface forestière. Le pourcentage de forêt de protection est nettement plus élevé en Alsace. Il atteint 2,3% de la surface forestière de la région.



Exploitations forestières alsaciennes : érosion de la récolte du bois sur 15 ans



Récolte des exploitations forestières alsaciennes par type de bois en 2009

Type de bois	Volumes (m ³)
Grumes	1 062 905
Bois industrie - trituration	239 103
Autres bois industrie	6 530
Bois énergie	219 079
Total	1 527 617

Source : enquêtes de branche « exploitations forestières »

La récolte des Alsaciens supérieure à la récolte en Alsace

Entre 2008 et 2009, la récolte recule de 2%. Malgré tout, les exploitations alsaciennes se classent 8^{ème} sur 22 régions pour la récolte de bois alors qu'en terme de surface de forêt, l'Alsace est 17^{ème} sur 22. Le volume de bois récolté sur le territoire alsacien s'élève à 1,38 million de m³ de bois rond dont 1,22 million par les exploitations forestières alsaciennes. Ainsi, les exploitations forestières alsaciennes récoltent plus de bois (1,53 million de m³) qu'il ne s'en récolte sur le territoire régional (1,38 million de m³).

 Volumes (m³) récoltés par les forestiers alsaciens par régions de récolte en 2009

Alsace	1 223 993
Lorraine	246 673
Franche-Comté	47 263
Autres	9 688
Total	1 527 617

Source : enquêtes de branche «exploitations forestières»

Avertissement : rupture de séries.

A partir de l'année 2005, les volumes de grumes de conifères ont tous été comptabilisés sur écorce, alors qu'antérieurement ils étaient comptabilisés sous écorce à l'exception du pin maritime qui était déjà comptabilisé sur écorce.

Erosion de la récolte sur 15 ans, principalement les grumes.

La récolte a tendance à s'éroder sur 15 ans. Deux éléments contribuent cependant à masquer cette situation dans les données de récolte : la tempête Lothar de 1999 qui a bouleversé la période 2000-2003 et le changement de méthode de calcul des volumes de bois à partir de 2005 (voir encadré ci-dessus). Cette rupture entraîne en Alsace une augmentation artificielle du calcul du volume récolté de grumes de l'ordre de 7%. Ainsi, l'augmentation des chiffres de

la récolte entre 2004 et 2005 est imputable à 60% au changement de méthode. Si on l'applique de manière rétroactive, la récolte serait de 1,9 million de m³ pour 1,5 en 2009 soit 20% en moins. Cette baisse est due aux volumes de grumes, surtout depuis la crise économique de 2008 car les bois industrie et énergie sont stables voire en progression. Malgré tout, l'effet de la crise devrait s'estomper dans la filière et le volume de grumes se relever en 2010.

Du point de vue du territoire : la récolte en Alsace

 Volumes de bois (m³) récoltés en Alsace 2005-2009

Années	Grumes feuillus	Grumes résineux	Total grumes	Total bois d'industrie	Total bois énergie	Total récolte
2005	345 710	830 966	1 176 676	205 272	256 819	1 638 767
2006	368 685	852 481	1 221 166	175 641	309 999	1 706 806
2007	317 412	719 418	1 036 830	290 075	235 188	1 562 093
2008	311 544	592 563	904 107	237 473	271 654	1 413 234
2009	258 865	575 406	834 271	266 539	277 639	1 378 449

La récolte en Alsace régresse de 16% entre 2005 et 2009. Ce sont les volumes de grumes qui grèvent la récolte alors que les volumes de bois «industrie» et «énergie» progressent sur la période. Le volume de grumes se contracte de 29% avec 30% de baisse pour les résineux et 25% pour les feuillus.

Grumes : sapin - épicéa toujours leader

Volumes de grumes récoltées par les exploitations alsaciennes en 2009

Catégorie d'essences	Volumes (m ³) de bois rond
feuillus	250 769
conifères	812 136
Total	1 062 905

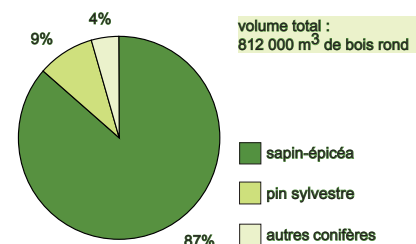
Source : enquêtes de branche «exploitations forestières»

Le volume de grumes récolté par les exploitations forestières alsaciennes dépasse le million de m³ de bois rond en 2009. 75% de ces grumes sont des conifères.

Sapin-épicéa : une position dominante

Le volume de grumes de conifères récolté par les exploitations forestières alsaciennes (812 000 m³) excède largement le volume récolté sur le territoire alsacien (575 000 m³). Les essences incontournables des forestiers alsaciens sont le sapin et l'épicéa : elles représentent 87% des grumes de conifères. Le pin sylvestre est l'autre conifère présentant un volume conséquent (9%).

Ventilation des grumes de conifères récoltées par les exploitations alsaciennes en 2009



Source : enquêtes de branche «exploitations forestières»

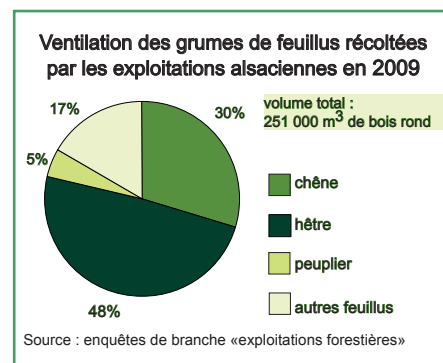
Feuillus : le hêtre en tête

Le volume de grumes de feuillus récolté en 2009 est d'environ 251 000 m³ de bois ronds pour les exploitations forestières.

Les essences sont plus diversifiées que pour les conifères. Malgré tout, une essence prédomine. Près de la moitié de cette récolte se fait en hêtre. Les autres essences par ordre d'importance sont le

chêne pour moins d'un tiers et le peuplier pour un peu plus de 4%. Pour les trois principales essences, les grumes sont à plus de 97% à destination du sciage.

Le volume de grumes destinées aux tranchage et merrain pour le chêne, déroulage pour le hêtre et le peuplier est anecdotique.

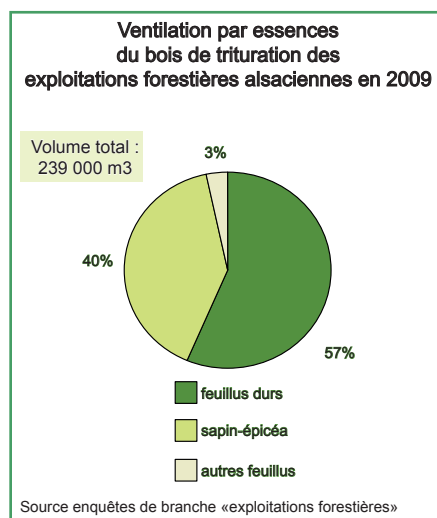


Les bois industrie et énergie : diversification pour les forestiers

Du feuillu pour la trituration

Les bois d'industrie sont à 97% destinés à la trituration.

Les feuillus sont majoritaires pour la trituration. Ils représentent près de 60% du volume. Ce sont presque exclusivement des feuillus durs (hêtre, chêne). Cette spécificité est liée à la prépondérance dans la région du hêtre et du chêne, les feuillus tendres étant peu présents. Les feuillus durs, du fait de leur structure interne, sont plutôt utilisés pour les panneaux de bois recomposés. S'agissant des 40% de sapin-épicéa, ils sont principalement destinés à la pâte à papier.



La bûche s'impose en bois énergie

Bois énergie récolté par les exploitations forestières alsaciennes en 2009.

Destination bois énergie commercialisé	Volumes (m ³)	Part en %
Bûches	196 670	90
Plaquettes	19 393	9
Autres	3 016	1
Total	219 079	100

Source : enquêtes de branche «exploitations forestières»

Sur les volumes déclarés de bois «énergie» des enquêtes, la bûche fait la course en tête. Le volume de bûches constitue 90% du bois énergie et les plaquettes 9% seulement. Le bois «énergie» est un produit très suivi actuellement avec les études de faisabilité de projets de chaufferies collectives à haute capacité.

Scieries en Alsace : sciages bruts de conifères prépondérants

Évolution des sciages alsaciens (m³)

Période	Feuillus tempérés	Conifères	Ensemble
2005	57 770	829 654	887 424
2006	65 011	878 622	943 633
2007	59 930	809 062	868 992
2008	62 004	942 102	1 004 106
2009	53 763	647 616	701 379

Sources enquêtes de branche « scieries »

Forte baisse des sciages entre 2008 et 2009 : -30%

Les scieurs alsaciens ont fortement réduit leurs sciages entre 2008 et 2009 : -30%. Malgré tout, les scieries alsaciennes se classent 4^{ème} sur 22 régions pour les volumes sciés.

Cette baisse affecte particulièrement les sciages de conifères dans lesquels les scieries alsaciennes sont spécialisées. Cette contraction est en grande partie imputable à la crise économique mondiale. En 2010, les sciages devraient repartir à la hausse.

Produits par type de sciage des scieries alsaciennes en 2009

Types de sciages	part en %
Feuillus sciages bruts	6,5
Autres	1,0
Total feuillus tempérés	7,5
Conifères sciages rabotés (ni aboutés ni poncés)	2,5
Conifères sciages bruts de sapin-épicéa	79,0
Conifères sciages bruts de pin sylvestre	9,0
Autres	2,0
Total conifères	92,5
Total	100,0

Source : enquêtes de branche «scieries»

Sciage en Alsace : brut à 95%, des conifères à 92%

En 2009, les sciages commercialisés sont à 92% des sciages de conifères dont 80% de sapin-épicéa.

La surface de feuillus est pourtant supérieure à celle des conifères en France et en Alsace. En fait, la demande est en augmentation (hors période de crise) sur les conifères (ou résineux) dont l'utilisation principale est la construction (charpente, menuiserie, ossature bois, coffrage) alors qu'elle se réduit depuis de longues années sur les feuillus, dont l'utilisation principale est la fabrication de meubles traditionnels. La dynamique de la spécialisation s'amplifie avec le matériel adapté qui entraîne les scieurs à ne traiter que les résineux.

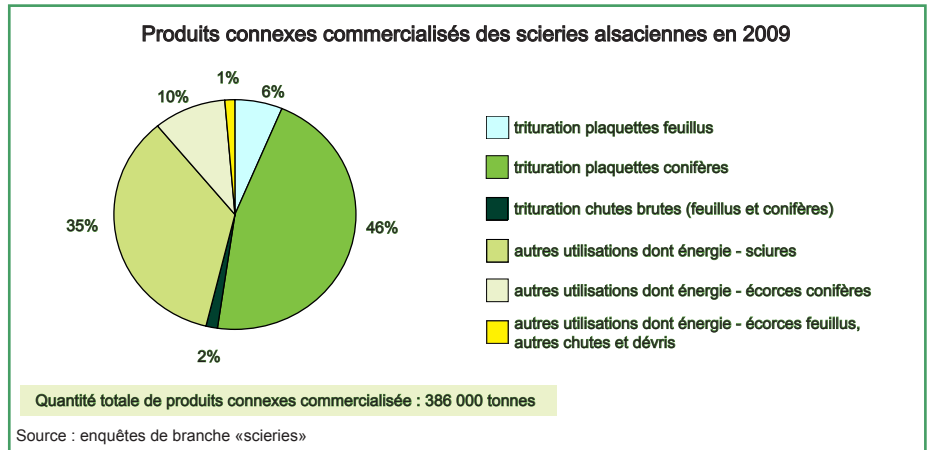
En Alsace, les sciages bruts sont très majoritaires (95%) ; peu de sciages finis sont réalisés.

Produits connexes et autres transformations des scieries

Du bois de trituration chez les scieurs

Plus de la moitié de la quantité de produits connexes des scieries est destinée à la trituration. Les sciures en représentent plus d'un tiers. Ces sciures sont, soit intégrées dans la fabrication de panneaux, soit utilisées comme combustibles sous forme de granulé.

Sur les 389 000 tonnes de produits connexes (commercialisés ou non), les scieries utilisent près de 2 400 tonnes d'écorces, chutes et autres débris pour leur production d'énergie.



Les scieries se spécialisent

Si les produits connexes et les sciages sont le lot de tous les scieurs, d'autres produits transformés sont réalisés en Alsace. Mais pour chacune de ces transformations, un petit nombre de scieries est concerné. Parfois, une seule entreprise propose ce type de transformation dans la région.

Autres produits des scieries alsaciennes en 2009

Autres transformations	Unité	quantité
Bois profilés conifères lames de parquets	m ²	1 130
Bois profilés feuillus lames de parquets	m ²	14 348
Bois profilés conifères pour lambris	m ²	3 622
Mouluures et baguettes de conifères	m. linéaire	S
Bois injectés/imprégnés ou injection/imprégnation à façon	m ³	S

S : secret

Source : enquêtes de branche «scieries»

Le bois certifié

La certification a pour but de récolter des bois dans des forêts gérées durablement et de pouvoir tracer l'itinéraire de ces bois, de la récolte au produit final. Actuellement plusieurs labels de certification coexistent.

77% des grumes des exploitations forestières alsaciennes sont certifiées en 2009. 62% des grumes sont certifiées à l'échelon national.

39% des sciages sont certifiés pour les scieries alsaciennes; 31% au niveau national.

Méthodologie

Définitions

Bois d'oeuvre : bois destiné au sciage, au tranchage, au déroulage ou à la fabrication de merrains ou des bois sous rails.

Bois d'industrie : comprend le bois de trituration - bois destiné à être déchiqueté ou dissous pour la fabrication de pâte à papier ou de panneaux de particules ou de fibres - et les autres bois industrie

Bois énergie : bois destiné à la combustion ou à la carbonisation

Grume : tronc d'un arbre abattu et ébranché qui fournit du bois d'oeuvre

Merrain : pièce obtenue en débitant un billot de bois, principalement de chêne, par fendage, servant à confectionner les douves des tonneaux.

Sources : enquêtes de branches «exploitations forestières» et «scieries», Inventaire Forestier National, Centres Régionaux de la Propriété Forestière, INSEE.

Champ des enquêtes de branches : jusqu'en 2004, les enquêtes de branches «exploitations forestières» et «scieries» étaient réalisées sur la base des fichiers de cartes professionnelles. Depuis 2005 avec l'abrogation de l'obligation des cartes professionnelles, les enquêtes sont réalisées sur la base d'échantillons. Mais à intervalles réguliers, ces enquêtes sont exhaustives (2005, 2009).

Secret (statistique) : pour les données relatives aux entreprises, aucun résultat n'est publié pour moins de trois entreprises ou établissements. De même, aucun résultat n'est diffusé dès lors qu'une entreprise ou un établissement contribuerait à lui seul à plus de 85% de ce résultat sauf accord des entreprises concernées.



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
 Service Régional de l'Information Statistique et Économique d'Alsace
 14 rue du Maréchal Juin - CS 31009 - 67070 STRASBOURG Cedex
 Directeur régional : Jean-François QUÉRÉ
 Tél : 03 69 32 51 47 - Fax : 03 69 32 51 45

E-mail : srise.draaf-alsace@agriculture.gouv.fr

Pour en savoir plus :
 Site Internet Agreste : www.agreste.agriculture.gouv.fr
 Site Internet DRAAF : www.draaf-alsace.agriculture.gouv.fr

Directeur de la publication : Jacques BENOIT
 Rédaction : Samuel TRIVIÈRE
 Composition : Clarisse FONTAINE

Dépôt légal : à parution - N° ISSN : 1961-0637 - Prix : 2,50 euros

© Agreste Alsace 2011